

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Dos n° 8768

25/10/2010

*Sur
progrès
25/10/2010 / Noel
+ Ayoub*
Déclaration de Maladie : N° P19-0016941

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8300

Société : 2AM - DFT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : WAHBI HASSAN Date de naissance : 23.11.67

Adresse : 136, bd ave SEROU ou LPA

Tél. : 06 62 265204 Total des frais engagés : 200.1123,2 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin:

Dr. Amine SAIDI
Sébastien ORC
Chirurgie Cervico-Faciale
10000 CASABLANCA
Téléphone : 05 25 00 26

Date de consultation : 01/07/09

Nom et prénom du malade : Wahbi HASSAN Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *ex* Le : 25.12.115

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/10	C2		20000	Dr. Amina Ait Spécialiste O.R.T.P. Chirurgie Dentaire et Prostéthique 20. E.C.C. Centre de la Dent et de la CASA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Adnane Boudjellal 06.07.19	06.07.19	1173.22

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram of a dental arch with numbered teeth from 1 to 8 on each side, with H at the top, G at the bottom right, D at the bottom left, and B at the bottom center. Arrows point from D, G, B to the respective sides of the arch				

Docteur Amine SAIDI

Spécialiste en ORL
et en Chirurgie Cervico - Faciale
Exploration de L'Audition - Endoscopie

الدكتور أمين سعيد

الخبير في أمراض الأذن، الأنف والحنجرة
جراحة الوجه والعنق
الختبار السمع - الفحص بالمنظار

Re-830
8/9/06
Dr
8/9/06
Casablanca, le 6/7/19

الدار البيضاء، في

6/7/19

Pti confidentiel

Dr. Amine SAIDI
Spécialiste O.R.L.
et Chirurgie Cervico Faciale
Exploration de L'Audition - Endoscopie
Centre de Santé et de Recherche
Oulfa - Casablanca

~~Pr sauvegarde~~ ~~afte~~
~~notre ami~~ ~~MS Wchdi~~
~~Hassan qui présente une~~
~~otite externe grave, nécessitant~~
~~un traitement médical pour~~
~~éviter toute complication (allité)~~
~~Se~~

Dr. Amine SAIDI
Spécialiste O.R.L.
et Chirurgie Cervico Faciale
Exploration de L'Audition - Endoscopie
Centre de Santé et de Recherche
Oulfa - Casablanca

6/7/99

MF 100 mg Horsub

Chirurgie Cervico - Faciale
Exploration de L'Audition - Endoscopie
49, Boulevard OUM RABII - 20100 ANTI OULEA
CASABLANCA - Tel: 05 22 90 12 66
Fax: 05 22 90 12 66

الدارالبيضا في

~~361.55 x 2~~

① - Sep 6 n 750 mg

(S.V)

x 10 jours

~~215.05~~ 19 x 2

(S.V)

~~Recepir 40 mg~~

(S.V)

~~48.80~~

19 x 2

(S.V)

③ - Collyre 20 mg Matin 05

~~24.6~~ 30/10/99

(S.V)

④ - Filtres

le sain d'oreille

~~3.10~~

Rola xol

30, Bd. Oum Rbii - Lot. Firdaus GH25 A RDC App. 1 Oulea - CASABLANCA - Tel. : 05.2

62 And Enteogermina

62.00

1000

62.00

1173.20

Dr. Amine SAIDI
Radiologue O.R.L.
Chirurgie Cervico Faciale
Lut. M. 2004 G/H 25 A. Aout 1
22. Ed. Cité Rehbi Quira - CASA
Tél. 0522 30 62 24

Dr. Amine SAIDI

SEPCEN

CIPROF

LOT: 06017002
PER: 12-2020
PPV: 361,00 DH

CASABLANCA

PPV: 215DH00

par:
INDUSTRIES LIMITED
s/1 Paonta Sahib,
Himachal Pradesh, Inde
par:
S MOROCCO LLC
20070, Casablanca

CODE No.: HP/DRUGS/MNB/95/2

SEPCEN 750 mg
CIPROFLOXACINE

LOT: 06017002
PER: 12-2020
PPV: 361,00 DH

10 Comprimés

Conseil et indications, exceptio

notoire : voir notice

PPV 48DH50

PER 04-21

LOT H1062

bottu a.s.
B2-Allée des Consulaires - Ain Sefra - Casablanca
S.Bachouche - Pharmacien Responsable

PPV

LOT

PER

